



Département de l'Oise  
Arrondissement de Beauvais

Le 1<sup>ER</sup> Juin 2021

## MAIRIE D'ONS-EN-BRAY

22, place de l'Église  
60650 ONS EN BRAY

☎ 03 44.81.61.07  
[mairie.onsenbray@yahoo.fr](mailto:mairie.onsenbray@yahoo.fr)

Le Maire d'Ons-en Bray,  
à  
Mesdames et Messieurs les administré(e)s

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales.

**EXCEPTIONNELLEMENT pour ces seules élections, les bureaux de vote seront transférés de la Mairie vers la nouvelle salle socio-culturelle, 1300 route des Solons, derrière l'école, car dans le cadre de la crise sanitaire, il y a nécessité d'espacer les différentes installations.**

Je tiens à vous rappeler, ci-après, quelques consignes pour le bon déroulement de ces scrutins, selon les instructions de la Préfecture en matière de Loi électorale :

- **Justifier de son identité avec la Carte Nationale d'Identité** ou un autre document officiel avec photo (*en cas d'oubli il sera impossible de voter*) (article 1<sup>er</sup> de l'arrêté INTA1827997 du 16 Novembre 2018)
- **Nécessité de prendre au minimum 2 bulletins différents** parmi ceux proposés pour chaque élection
- **Passage OBLIGATOIRE par l'isoloir** (1 isoloir pour une personne) (article L 62 du Code Electoral)

Enfin, bien entendu **être muni d'un masque, d'un stylo pour émarger** sur les listes électorales et **utiliser le gel hydro-alcoolique à l'entrée et sortie du bureau de vote.**

Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h en continu.

Pour les opérations de dépouillement après 18 h :

Le nombre de personnes voulant y assister sera restreint eu égard à l'espacement d'1,5m à préserver entre chaque spectateur, enfin, il sera demandé un silence absolu afin de ne pas troubler le dépouillement jusqu'à la proclamation des résultats.

**Je vous remercie par avance de l'attention et du respect que vous porterez à ces différentes consignes.**

Prenez soin de vous et restez prudent.

France VERMEULEN

